10e UNIVERSITES DE PERFECTIONNEMENT DES GEOMETRES

Panel 5 : Détermination, officialisation et sécurisation des droits fonciers : le rôle actif du géomètre expert

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE FONCIERE RURALE EN COTE D'IVOIRE : DEFIS, METHODOLOGIES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Abidjan, le 4 septembre 2025

Présenté par :

Mathias KOFFI

Directeur des Opérations Techniques
Agence Foncière Rurale (AFOR)

Plan de l’exposé

1. Contexte et défis de la sécurisation foncière rurale
2. Cadre politique, institutionnel et stratégique du foncier rural
3. Approche méthodologique et résultats obtenus
4. Difficultés rencontrées et solutions proposées

1. CONTEXTE ET DEFIS DE LA SECURISATION FONCIERE RURALE EN COTE D'IVOIRE

Contexte de la politique de sécurisation foncière rurale en Côte d'Ivoire

- Superficie : 322 463 km^2, soit 32,2 millions d'hectares dont 70% de terres rurales representant 23 millions d'hectares
- Population : 30 millions d'habitants dont 30% de non-nationaux, 40% qui s'adonnent aux activités agricoles, d'où nécessité de :
  * sécuriser les exploitants et les détenteurs de droits fonciers coutumiers
  * assurer l'acroissement durable de la production Agricole
  * lutter contre le changement climatique
  * instaurer paix durable et cohesion sociale en milieu rural
- De 1960 à 2016 : moins de 1% des terres rurales sécurisées
- Loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural : reconnaissance du droit coutumier et délivrance de CF

Défis de la sécurisation foncière rurale en Côte d'Ivoire

Défi 1 : Délimiter les 8 636 villages officiels du pays

Défi 2 : Délivrer environ 1 500 000 Certificats fonciers à terme et consolider les droits des concessionnaires provisoires de terres

Défi 3 : Formaliser environ 1 500 000 de contrats agraires

2. CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET STRATEGIQUE DU FONCIER RURAL

Cadrage politique et institutionnel de la politique foncière rurale

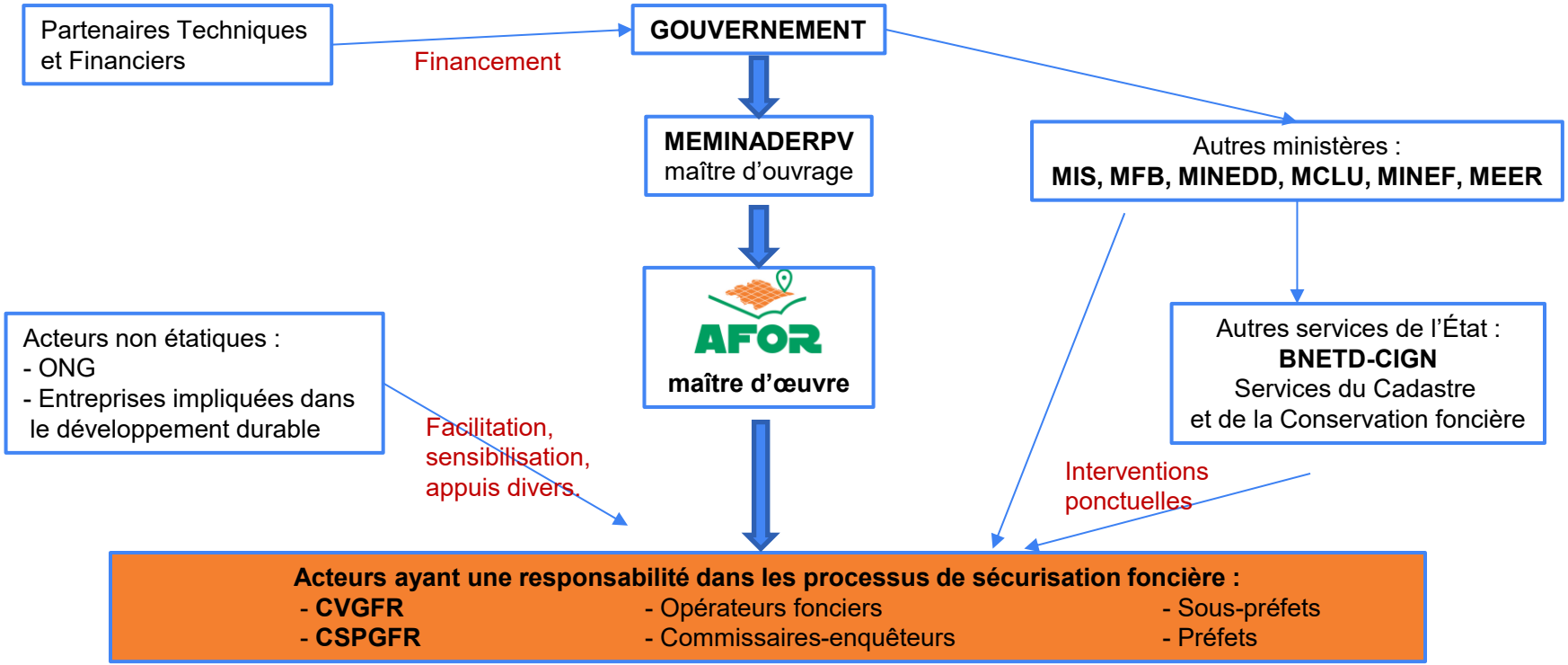

Cadrage stratégique de la politique foncière rurale

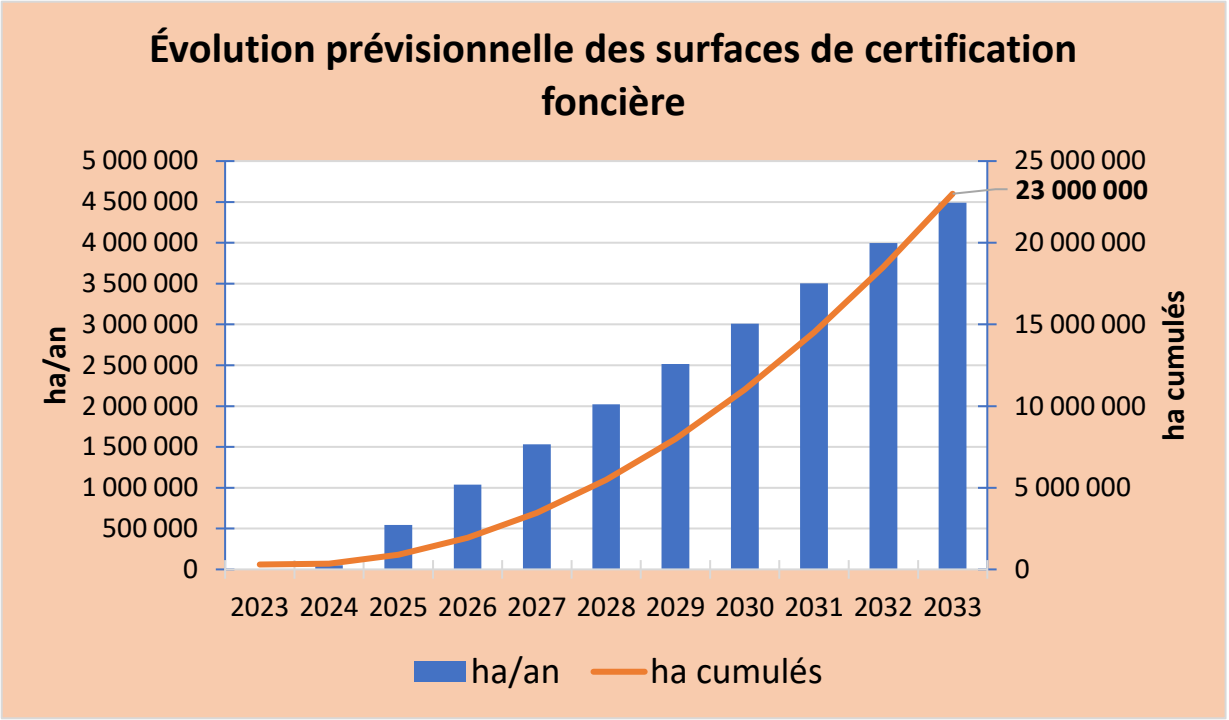

Adoption par le Gouvernement :

- **DPFR :** 18 janvier 2017
- **SNSFR et le PNSFR :** 15 juin 2023

- **Le cap** : la vision de la DPFR prévoit la sécurisation complète des **23 millions d'hectares** du DFR
- **Le délai** : **10 ans** (2023-2033)
- **La cadence** : **+ 500 000 ha/an** pour la superficie faisant l'objet de certificats fonciers, chaque année.

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE ET QUELQUES RÉSULTATS OBTENUS

Progrès concernant la formalisation des droits sur les terres rurales

Progrès juridiques :

Révision de la loi relative au Domaine foncier rural en 2004, 2013 et 2019 et adoption de décrets d'application en 2019, 2023, 2024 et 2025

Amélioration des modes opératoires :

Opérations intégrées, approche systématique, ingénierie socio-foncière, dématérialisation des enquêtes, Cellule innovations, automatisation du contrôle, système d'information foncière (SIFOR), CISFOR, ONFR, rôle du Corps préfectoral

Renforcement du cadre opérationnel :

AFOR créée en 2016, mise en place en 2018 déploie progressivement ses services déconcentrés depuis 2020 (RR, RD et GBFSP)

Progrès concernant la formalisation des droits sur les terres rurales

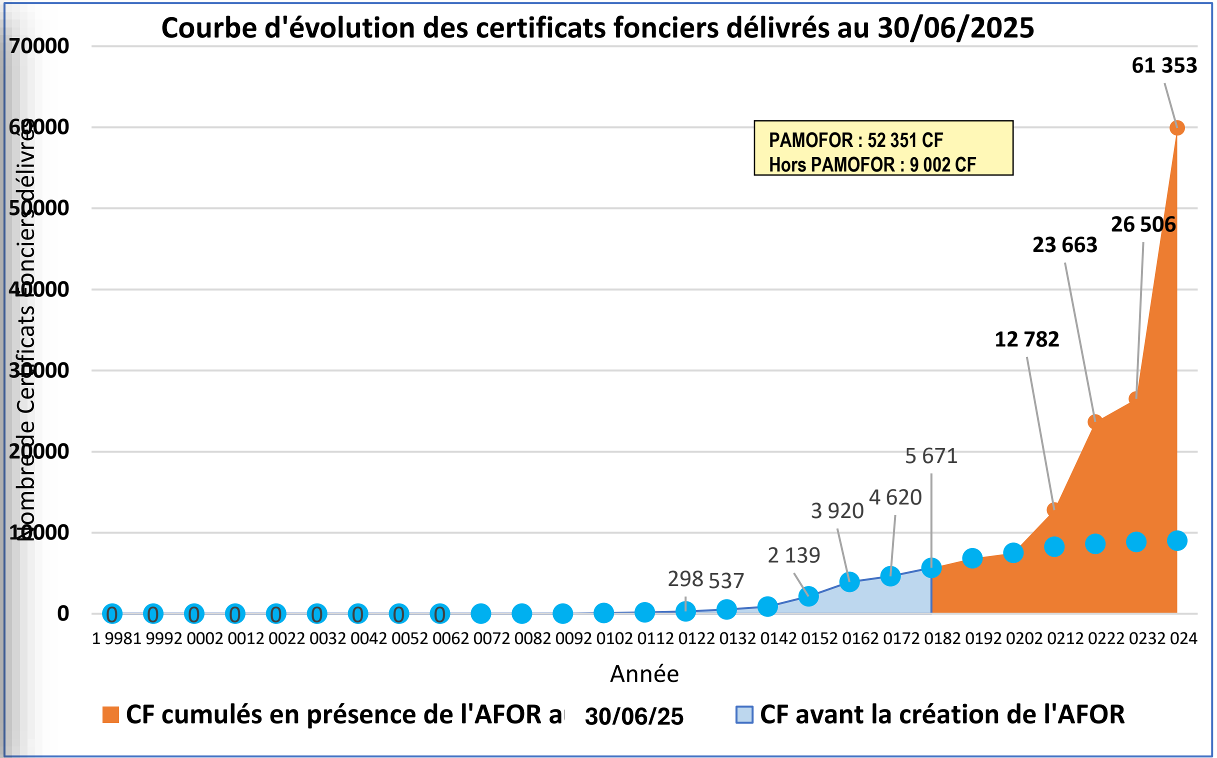

Progrès concernant la formalisation des droits sur les terres rurales

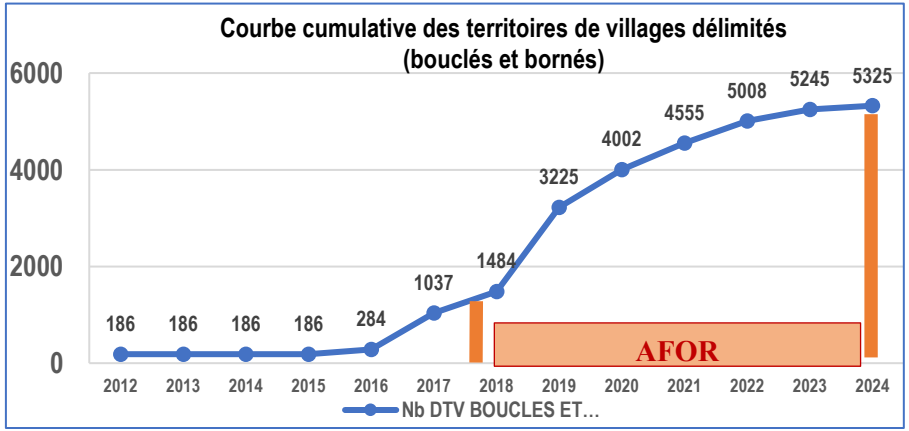

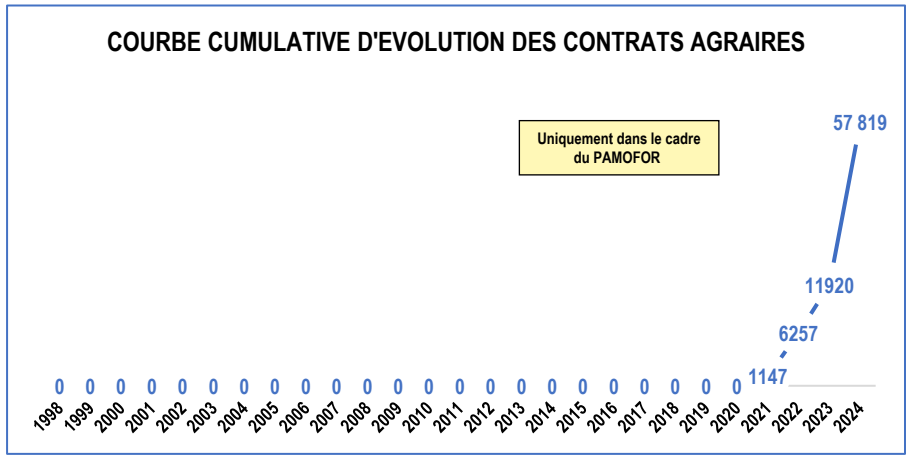

Grandes écoles : INP-FHB - Yamoussoukro
Universités : UAO - Bouaké
Institut Professionnel : INFPA - Bingerville

4. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES

Difficultés liées au contexte de la sécurisation foncière

Au nombre des difficultés à **caractères conjoncturel, structurel ou récurrent** on peut noter :

- **Coût élevé** de la collecte et de la mise à jour des données cartographiques
- **Croissance démographique** et phénomènes migratoires internes et externes avec des occupations foncières rurales en pleine mutation
- **Remise en cause** des clauses des accords fonciers anciennement passés ;
- Pesanteurs socioculturelles ;
- **Faible niveau d'adhésion** des populations au processus de sécurisation ;
- **Faible productivité agricole**, pratiques extensives et réduction des temps de jachère ;
- **Caractère transitoire** du certificat foncier
- **Manque de données géographiques** secondaires fiables (faire-valoir indirects)

Solutions proposées face aux difficultés rencontrées

- **Renforcement de la formation** des acteurs de la chaine foncière rurale
- **Renforcement de la sensibilisation** de la population, des groupements associatifs et des élus
- **Renforcement de la dématérialisation** de la collecte et du contrôle qualité des données foncières
- **Continuum dossier technique CF et DT immatriculation** (précision millimétrique)
- **Assurance du nexus cartographie** des droits coutumiers et des contrats d'usage

Solutions proposées face aux difficultés rencontrées

- **Mise en place de guichets fonciers ruraux** de proximité, dédiés à la sécurisation du foncier rural
- **Création de marchés fonciers** sur la base du certificat foncier et du système d'information du foncier rural (SIFOR)
- **Création d'un Corps** de métiers liés à la sécurisation du domaine foncier rural
- **Financement de la sécurisation foncière rurale par le Gouvernement** : délivrance gratuite du CF et du Contrat agraire pour les populations

MERCI

AFOR
Agence Foncière Rurale

DIRECTION GENERALE AGENCE FONCIERE RURALE (AFOR)
Située à Cocody II Plateaux, Angré 7ème Tranche, Quartier Zinsou 1, Lot 2826 Ilot 35 Rue L
18301 B.P V 82 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire ; Téléphone : +(225) 22 50 51 71
Email : infos@afor.ci ; Site web : www.afor.ci